

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSÉ, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an... 18f. » 24f. «
Six mois... 10 » 13 «
Trois mois... 5 25 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Une lettre particulière de Turin, en date du 12 janvier, nous fait entrevoir déjà les heureux effets qu'entraîne, pour l'apaisement des esprits en Italie, l'adhésion du Piémont au traité d'alliance primitif conclu entre la France, l'Angleterre et la Turquie. Notre correspondant s'exprime en ces termes :

« Le traité signé le 10 janvier, à deux heures, aux termes duquel la Sardaigne a adhéré à l'alliance d'avril 1854, entre la France, l'Angleterre et la Porte, a eu pour premier résultat la retraite du ministre des affaires étrangères, M. le général Dabormida, qui regarde ce traité comme étant en opposition avec le memorandum de 1853, contre les confiscations autrichiennes en Lombardie, ou considère ce traité comme favorable à l'Autriche, qui pourra actuellement évacuer l'Italie sans conserver de crainte, ni d'arrière-pensée vis-à-vis du Piémont. Le ministre de la justice et de l'intérieur, M. Rattaggi, avait eu l'intention de donner aussi sa démission, mais il restera au ministère jusqu'à ce qu'il ait fait passer la loi pour la suppression des convents. M. Rattazzi a été l'un des moteurs de la campagne de 1849. M. Cavour a accepté ad interim, le portefeuille des affaires étrangères en conservant celui des finances.

« On dit que le contingent piémontais sera commandé par le ministre de la guerre, comte Della Marmora, si l'on expédie une division sur le théâtre de la guerre; à son défaut, elle le sera par le général Trotti, très-aimé dans l'armée. » — Havas.

Il nous en coûte de revenir si souvent sur les projets de la Prusse; mais ses évolutions sont tellement rapides et influent de tant de façons sur les autres États allemands, qu'il nous faut bien suivre, bon gré, mal gré, cette fatigante course au clocher, dont la cour de Berlin impose le triste spectacle à l'Europe. La question de la mobilisation des troupes fédérales, soulevée par l'Autriche, a rendu momentanément à la Prusse un restant de crédit

dont elle entend abuser, selon sa coutume. Les conseillers du roi Frédéric-Guillaume recommandent à s'agiter avec une pétulance extrême.

Si nous en croyons nos correspondances de Berlin, la présence dans cette ville du représentant de la Prusse auprès de la Diète, M. de Bismark-Schöenhausen, favorable à la Russie, donne lieu aux bruits les plus contradictoires relatifs à un changement de ministère. M. de Bismark-Schöenhausen est venu à Berlin pour se concerter avec le Gouvernement sur la marche à suivre dans les discussions de la Diète, que doit provoquer la demande faite par l'Autriche de mobiliser les contingents fédéraux, et l'on assure qu'un dossier, bourré de déclarations, a été apporté par M. de Bismark. D'accord avec la dépêche prussienne du 5 janvier, la Saxe et le Wurtemberg ont refusé de faire droit à la demande de mobilisation faite par l'Autriche, et la Bavière ne se déclare disposée à y accéder, qu'à la condition que la Prusse et l'Autriche s'entendent sur la proposition à faire à la Diète. On voit quel beau jeu cette situation fait aux grands maîtres en équivoques, possédés par la Prusse.

On prétend, il est vrai, que des conditions positives ont été posées à la Prusse, pour qu'elle soit admise aux conférences ultérieures, et qu'outre l'accession au traité du 2 décembre, on demande à la Prusse de ne pas s'opposer, au sein de la Diète, à la demande de mobilisation, tout en s'engageant elle-même à mettre sur pied et à réunir 100,000 hommes. Mais notre correspondant se croit fondé à dire qu'il est très-douteux que la Prusse accepte les conditions qui lui sont posées. Que fera-t-elle? on l'ignore.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas croire que le parti russe puisse ainsi triompher longtemps. La longanimité de l'Autriche aura sans doute un terme; et le jour où cette dernière puissance aura signé un traité offensif avec l'Angleterre et la France, il ne sera plus possible aux défenseurs gagés de la cause du Czar, de maintenir leur influence, à moins qu'ils ne parviennent à persuader à la Prusse qu'elle doit sacrifier, à leurs honteux intérêts, sa propre

sécurité. En attendant, on assure que les cours de Paris et de Londres ont fait des remontrances au cabinet Manteuffel, sur l'appui indirect qu'il donne à la Russie, en lui permettant de se procurer des chirurgiens militaires prussiens et des fabricants d'armes, tandis qu'il défend sévèrement à tous les sujets de la Prusse de s'engager dans la légion étrangère anglaise. Ce serait une première reddition de compte exigée de la Prusse. Il faut espérer que ce premier avertissement sera suivi de bien d'autres. — Havas.

LA SINCÉRITÉ DU CZAR. — Le *Morning-Post* publie un article remarquable sur les intentions du Czar. Nous croyons pouvoir le citer.

« Toute l'Europe discute pour savoir si les propositions du Czar sont ou ne sont pas sincères. On ne croit pas à sa bonne foi en France, on en doute fort en Angleterre et on n'y croit pas du tout en Turquie. C'est le premier résultat que l'empereur de Russie ait obtenu de ses principes diplomatiques. — Il y a plus de motifs de douter de la sincérité du Czar que d'y croire. Après avoir échoué dans le projet d'alliance ou de neutralité de l'Autriche, l'Empereur de Russie avait à opter entre trois partis : 1^o Persévérer à tout risque dans la guerre; 2^o essayer de nouveaux expédients diplomatiques; 3^o accéder aux conditions de paix proposées par les puissances alliées. Le Czar est trop sage pour prendre le parti de défier toute l'Europe. Il est peu probable qu'il accepte la troisième alternative, car ce serait abandonner toutes les prétentions pour lesquelles il a entamé la guerre. Il n'y aurait à cela rien d'humiliant; mais accepter, après l'accession de la cour de Vienne, des conditions refusées à l'Angleterre et à la France, ce serait montrer à l'Autriche une déférence qui par la suite deviendrait embarrassante. Il est donc probable que le Czar s'est arrêté à un moyen terme, à la deuxième alternative.

« En acceptant les quatre points comme base, il ne s'engage à rien et ne nous demande pas de cesser la guerre. Il est très-facile de ne pas s'entendre après les avoir acceptés. Si nous admettons la sincé-

FEUILLETON

AIMERAI QUI M'AIMERA.

(Suite.)

Il éluda la réponse par un heureux effet du hasard, car la langue anglaise lui étant plus familière que celle du pays, il s'écriait éperdu :

— *I love you!*... Je vous aime et j'aime tous ceux que vous aimez!

Le vieux Mescam l'observait toujours en frémissant :

— Si c'était M. Tanguy de Guerleshoux, ô mon Dieu!... si l'avocat en avait menti; si nos maîtres étaient heureux!... s'ils allaient revenir!...

— Ne m'interrogez pas davantage, mes bons amis, disait alors le voyageur; à souper, je vous expliquerai ce que j'ai fait et vous me comprendrez.

J'attendrai donc, je ne demanderai rien, puisqu'il le veut ainsi, pensa Mescam.

La joie succédait à la douleur, le petit Paul battait des mains, Renan exprimait sa reconnaissance en termes chaleureux. Déjà la ménagère bretonne et ses filles aînées se consultaient pour traiter du mieux possible leur hôte qu'elles appelaient naïvement : « L'ami *I love you.* »

Un silence profond se rétablit pourtant lorsque le bonhomme, s'approchant enfin, prit la main de son bienfaiteur, y porta ses lèvres et dit avec trouble :

— Soyez béni par le vieux Mescam, Monsieur; votre père est bien heureux d'avoir un fils tel que vous.

— Je n'ai plus de père, murmura le jeune homme; je n'ai plus de parents, je cherchais des amis.

— Vous en avez trouvé! dirent tous les enfants de la ferme.

Mais les sourcils du vieux Mescam se froncèrent et son cœur battit plus fort.

— Mesdames de Guerleshoux et M. le chevalier seraient donc morts aussi, mon Dieu, si celui-ci est véritablement notre jeune maître!

Et il se prit à désirer ardemment de s'être trompé; il voulait espérer que le généreux voyageur ne fût point le dernier des Guerleshoux.

En ce moment, sur la lisière de l'enclos, passa une troupe nombreuse de mendiants bas-bretons, comme on en rencontre encore de nos jours dans la Haute-Bretagne, et comme on en rencontrait bien plus souvent au sortir de la guerre civile. L'inconnu alla leur parler en leur idiome.

Le père Mescam, qui l'avait suivi, se dit alors avec joie :

— Grâce au ciel, je n'avais pas deviné! M. Tanguy est né ici. A l'âge de dix ans il en est parti pour l'étranger avec sa mère et sa grand-mère. Où aurait-il appris le bas-breton? Celui-ci n'est pas de l'évêché de Saint-Malo, mais plutôt de Vannes ou de Tréguier. Demain, il faudra bien que M. Honorat s'explique; demain nous saurons où vivent nos maîtres, et pas plus tard que demain, Renan partira pour les rejoindre.

Pendant que le nouvel ami des Mescam distribuait quelque menue monnaie aux mendiants bas-bretons, dont les toits de chaume avaient eu, pendant la guerre, le même sort que le manoir des Houx, Renan allait chasser un lapin, la mère de famille dressait un couvert rustique, on préparait un lit pour l'hôte de la maison, et le bonhomme tirait d'une cachette l'unique bouteille de vin qu'il possédait.

Bientôt la troupe de mendiants s'éloigna dans la direction de la petite ville de Guer.

Suivant leur pieux usage, ils psalmodiaient le *De Profundis* pour les âmes des parents de celui qui leur avait fait l'aumône; et le jeune étranger, demeuré seul, les écoutait de loin, en contemplant les ruines de l'antique manoir de Guerleshoux et en méditant sa devise : « Aimerai qui m'aimera. »

II.

.... Qui je suis! dit l'hôte des Mescam, vers la fin du repas, écoutez donc. Je suis parti de Bretagne, encore enfant, lorsque la guerre civile sévissait sur notre malheureux pays. Ma famille dispersée à fini par se trouver réunie en Angleterre, chez d'anciens et nobles amis qui l'ont hospitalièrement reçue. Malgré cela, l'exil et des souffrances ont abrégé les jours de tous ceux qui m'étaient chers. Mon père est mort le dernier, voici deux mois à peine.

Après un court silence, respecté par tous les paysans, leur convive reprit :

— Dans le château où nous vivions, j'avais une compagnie d'enfance et d'adolescence, belle de toutes les beautés du corps et de l'âme, noble et généreuse comme ses parents, mais unique héritière, d'un grand nom et d'une immense fortune. Moi, pauvre gentilhomme breton, je n'ai rien de semblable à lui offrir en partage...

— Mais si vous êtes pauvre, Monsieur, interrompit Mescam en se redressant, pourquoi vous dépouiller pour nous que vous ne connaissez même pas?

— Je vous connais; vous êtes de fideles et loyaux serviteurs; je ne me dépouille pas, je vous prête une somme qui m'est inutile aujourd'hui et que vous me rendrez, s'il plaît à Dieu, dans des temps meilleurs.

Mescam et Renan serrèrent chacun avec reconnaissance la main de leur hôte, qui poursuivit :

rité du Czar, il est certain qu'il a intérêt à gagner du temps et c'est ce qu'il a réussi à obtenir. En attendant il porte ses troupes où il lui plaît et il peut fort bien espérer qu'il chassera les alliés de Crimée. Il attend cet événement comme nous attendons la prise de Sébastopol. Il peut espérer de gagner deux mois encore et de faire accepter à l'Autriche des conditions autres que celles de l'Angleterre et de la France. Il doit viser à séparer les trois puissances. Il est plus facile d'en parler que de le faire, mais le Czar doit l'espérer, et peut-être aussi diviser les Puissances occidentales. Le succès est encore plus difficile de ce côté. Les deux nations se sont si bien entendues et elles éprouvent un tel plaisir à être alliées et à coopérer, qu'il n'est guère possible de songer à les diviser.

» Nous avons exposé les idées qu'on se fait chez nous et au dehors sur la sincérité du Czar. Quant à nous, nous ne songeons point à exprimer une opinion à ce sujet. Nous croyons qu'il est sage de la croire sincère et de pousser, en attendant, la guerre avec vigueur, jusqu'à ce qu'on ait obtenu sur le champ de bataille ou dans le cabinet de quoi être satisfait. Il est probable que le Czar désirerait finir la guerre, s'il le pouvait, sans être humilié, et il serait, on peut le supposer, moins affligé qu'on ne le croit de la prise de Sébastopol, car il serait moins humiliant de perdre cette place par un accident de guerre que de s'obliger à la détruire par un traité de paix. Quoi qu'il en soit, les négociations doivent être conduites avec beaucoup de sagesse et de fermeté. Il s'agit de mettre la Turquie en sûreté et d'imposer des limites à l'ambition russe. Il s'agit de maintenir l'honneur de l'Angleterre et de la France sans trop exiger de la Russie. Il faut les meilleurs diplomates des deux pays pour en venir à bout et si le Czar est sincère, la cause de la liberté européenne sera mieux garantie que jamais.

On lit dans l'*Express*, du 15 janvier : « Des lettres de Francfort, du 10, parlent d'une Note très-ferme adressée par M. Drouyn de Lhuys au ministre des affaires étrangères de Prusse, en réponse à la Note prussienne de 19 décembre. La note de M. Drouyn de Lhuys, datée du 27 décembre, rejette l'idée d'une alliance séparée avec la Prusse, décrit franchement la position dans laquelle s'est placée la cour de Berlin et ne laisse à la Prusse aucun espoir d'alliance avec la France autre qu'une adhésion au traité du 2 décembre.

Le *Daily-News* annonce tenir de bonne source que le ministre de Suède à Londres a signifié l'intention de son gouvernement de donner son adhésion au traité du 2 décembre.

M. Jomini, dans la *Patrie*, croit que le passage du Danube par les Russes n'est qu'une simple tentative pour inquiéter ou empêcher, si faire se peut, le départ de l'armée turque; mais, dit ce journal, nous doutons fort qu'elle réussisse: d'abord, une partie des troupes ottomanes destinées pour la

Crimée, la moitié peut-être, est maintenant embarquée, et le reste, 30 à 40,000 hommes placés sous le commandement d'Ismail-Pacha, suffit pour faire face aux Russes et couvrir Varna. Qu'après avoir franchi le Danube, ils aient pris Toulcha et qu'ils se soient avancés jusqu'à Babadagh, il n'y a à cela, rien d'étonnant.

« Ils ont déjà précédemment occupé ces deux points. Mais nous serions quelque peu surpris qu'ils poussassent plus avant. Gardée en ce moment par des redifs et des recrues, la rive du Danube ne pourrait leur offrir une résistance bien sérieuse. Les difficultés véritables ne commenceraient pour eux que si de Babadagh ils songeaient à marcher sur Varna. Des troupes envoyées de cette place et de la réserve de Schomla les arrêteraient bien facilement à Bazardjik, si les obstacles naturels du terrain et les attaques des troupes ottomanes sur leur flanc, leur permettaient, ce qui n'est guère supposable, de pénétrer jusque-là. De tout ceci, on peut conclure, selon nous, qu'il s'agit d'une simple démonstration; d'une de ces tentatives comme celles que nous avons déjà vues, et qui n'ont abouti à aucun résultat définitif. » — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

D'après des lettres de Giurgewo, du 31 décembre, le passage des troupes turques qui se rendaient de la Valachie à Roustchouk, avait commencé il y a 15 jours et continuait toujours. Il avait passé en tout 14,000 hommes jusqu'à ce jour. Il ne restera à Giurgewo que 13,000 hommes et 6,000 dans le camp de Slobosie, situé à proximité. Ce ne sont que des troupes d'infanterie. L'aspect de Giurgewo est très-animé et les affaires ont repris toute l'activité qu'elles avaient avant 1853. Cependant le blocus des embouchures du Danube, ne leur a pas permis encore de prendre tout leur développement. — Havas.

On écrit de Kichenef, le 10 janvier, que le général Menschikoff demande avec instance 40,000 hommes de renforts. Par suite, il serait parti pour la Crimée 35,000 hommes d'Odessa et 5,000 hommes de cavalerie d'Uman, en Ukraine.

Suivant le *Times* il a été arrêté à Eupatoria deux prêtres grecs, porteurs d'une proclamation de Menschikoff, qui ordonnait aux habitants d'incendier la ville.

Une nouvelle de Malte, en date du 10, annonce que le 14^e régiment était parti pour la Crimée, à bord de l'*Emen*. — Havas.

Le télégraphe de Bucharest est maintenant au complet et il fonctionne. Chaque jour on expédie des dépêches à Londres et l'on en reçoit. Le télégraphe sera établi de Bucharest à Giurgewos, Ibraïla Galatz, à la Sulina, par les autorités, locales et de Rustchuk à Varna et Constantinople par une compagnie française. — Havas.

Les Russes ont repassé le Danube, après avoir accompli une reconnaissance dans la Dobrudscha. — Havas.

EXTÉRIEUR.

La malle de Hambourg nous annonce de nouveaux naufrages causés par le coup de vent du 1^{er} janvier. Trois caboteurs ont péri corps et biens. Le naufrage du *Georges-Ganning*, l'un des paquebots de Hambourg à New-York, est confirmé. Tous ceux qui étaient à bord de ce navire ont péri; on prétend qu'il y avait 164 personnes à bord dont 136 passagers. — Havas.

AUTRICHE. — Vienne, lundi 15 janvier.

« Une députation de la Banque a eu l'honneur d'être reçue aujourd'hui par l'Empereur. On dit, qu'à cette occasion, S. M. a exprimé l'espoir du rétablissement de la paix. On parle de l'entrée aux finances de M. Cajetan-Mayer. » — Havas.

Vienne, mardi 16 janvier. — « M. Baumgartner, ministre des finances, a donné hier sa démission qui a été immédiatement acceptée. Aussitôt, le Gouvernement a fait inviter, par le télégraphe, le baron de Bruck, à venir prendre possession du ministère des finances. » — Havas.

« Vienne, mardi soir 16 janvier. — La nomination de M. de Bruck au ministère des finances se confirme. Son successeur à l'ambassade de Constantinople serait M. de Rokesch. » — Havas.

DANEMARCK. — Hambourg, 16 janvier.

« Six membres de la Chambre des Députés du Danemarck vont faire une proposition à l'effet de mettre en accusation le dernier ministre pour avoir octroyé la constitution générale du 26 juillet. » — Havas.

« La majorité, dit-on, adoptera la proposition. » — Havas.

INDE ET CHINE. — Calcutta, 5 décembre. Deux régiments de cavalerie et deux d'infanterie partiront immédiatement pour la Crimée par l'Egypte.

« Les ambassadeurs birmans sont arrivés à Calcutta, où ils sont fêtés. » — Havas.

« Les nouvelles reçues de Chine sont du 27 novembre. Les insurgés ont pris et dispersé la flotte impériale devant Pat-Shax. Les troupes du gouvernement ont également été battues dans une affaire meurtrière près Canton. » — Havas.

« Les frégates russes *Aurora* et *Diana* ont été capturées dans les mers du Japon par les divisions anglo-françaises. » — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Les candidats à l'École normale primaire d'Angers, qui demandent leur admission pour la rentrée des classes de l'année 1855-1856, sont invités à se faire inscrire immédiatement au bureau de M. l'inspecteur de l'académie, à la Préfecture. Chacun d'eux est tenu de déposer les pièces suivantes :

1^o Son acte de naissance, constatant que, au 1^{er}

— Mon infortuné père s'était aperçu que j'aimais Herveline plus qu'une amie d'enfance, plus qu'une sœur; il m'a fait un devoir, à son lit de mort, de rentrer en France et de renoncer à mon amour. J'ai obéi avec le dessein de m'engager comme soldat. Que ferait un soldat de cette somme, dernier avoir de mes parents? Je ne puis la placer en des mains plus sûres que les vôtres, et si je meurs, je ne puis la léguer à des amis plus sincères.

— Que Dieu vous garde au milieu de tous les dangers, Monsieur! s'écria le vieux Mescam, et, comme il vous a miraculeusement conduit ici, qu'il vous y ramène heureux, bien portant, content de vous et des autres! Tous les Mescam, et, j'ose dire aussi tous les Guerleshoux sont vos amis. Maîtres et serviteurs, nous aimons qui nous aime!

— J'ai lu la devise du manoir, dit l'hôte de la ferme.

— Elle n'est pas seulement sur des ruines, elle reste dans nos cœurs à tous.

— Je vous ai entendu parler à M. Honorat, je vous ai vus à genoux.

Mescam ajouta :

— Il y a un Guerleshoux de votre âge, le frère de lait de Renan, M. Tanguy, qui, étant tout petit, avant de partir, nous a fait cette image de notre vieux manoir... Pauvre enfant! je prie Dieu qu'il vous ressemble et qu'un jour il puisse vous recevoir dans sa terre que, grâce à vous, nous allons cultiver pour lui! Versez du vin, mes filles, que nous buvions à notre ami à tous.

— Le jeune inconnu de longtemps ne put maîtriser ses émotions, mais lorsqu'il y fut parvenu il souleva son verre et dit avec finesse :

— De tous les biens que possédait autrefois ma famille, il ne me reste en Bretagne qu'un petit nombre

d'arpents : encore ai-je appris depuis peu que la possession pourrait bien m'en être disputée. Eh bien! me voici sûr de trouver asile dans la ferme de Guerleshoux, que j'y revienne pauvre, invalide, ou riche et sain et sauf.

— Vrai comme la devise de nos maîtres! s'écria Renan.

— Allons! continua l'étranger, je viens de faire un marché parfait! En attendant le jour de m'enrôler, j'aurais voyagé à travers le pays, j'aurais, dans ce voyage, dépensé presque tout mon argent. Les circonstances m'obligent à faire un placement avantageux; convencez franchement, mes bons amis, que j'ai bien autant de bonheur que vous!

Un sommeil paisible régna bientôt dans la ferme.

Au lever du soleil, tout le monde était sur pied. Vint l'instant des adieux.

Un ami de vingt ans n'aurait pas été comblé de plus de souhaits et de caresses touchantes que cet inconnu de la veille qui partait à cette heure en compagnie du bonhomme Mescam.

Renan, pourvu des instructions de son père, prit à grands pas la route de Rennes.

Le voyage n'était ni long ni dangereux; aussi, à moins d'être dans les secrets de la famille Mescam, aurait-on pu s'étonner de l'effusion avec laquelle sa mère le bénit et l'embrassa dix fois, hors de la vue de l'hôte du logis.

Lorsque le bonhomme et son jeune bienfaiteur arrivèrent à Ploërmel, les conscrits et leurs parents se lamentaient autour de la maison commune. Quelques formalités étaient nécessaires pour faire accepter le remplaçant de Renan Mescam; la première fut la présentation des papiers du futur soldat.

L'employé lut alors à haute voix les noms de « Tanguy Machefer de Guerleshoux! »

Mescam poussa un cri de surprise et de douleur; il s'était précipité sur la main de son jeune maître, il l'arrosait de ses larmes :

— Vous! monsieur Tanguy... vous!... ils sont donc tous morts, M. le chevalier, et sa mère, et la vôtre!...

— Tous, je vous l'ai dit hier soir, Mescam.

Le paysan, abimé dans sa douleur, ne prit plus aucune part aux démarches nécessitées par le remplacement.

Soudain, se levant avec véhémence :

— O mon Dieu! qu'ai-je fait? s'écria-t-il.

Renan! mon fils Renan! Où vas-tu?... Arrête-toi! reviens!

Sans même prendre congé du dernier des Guerleshoux, le bonhomme sortit de la salle, loua un cheval et partit au galop par la grande route de Rennes.

Il devait y arriver trop tard; et, découragé, brisé de fatigue, le deuil dans le cœur, rentrer seul sous son toit de chaume vers deux heures après minuit.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 16 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 94.

5 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 67 70.

BOURSE DU 17 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 1 20 cent. — Fermé à 95 40.

5 p. 0/0 hausse 1 00 cent. — Fermé à 68 70.

septembre de l'année pendant laquelle il se présente, il aura 18 ans accomplis au moins, et 22 ans au plus.

2° Un certificat de médecin, constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et qu'il n'est atteint d'aucune infirmité ou d'aucun vice de constitution qui le rende impropre à l'enseignement.

3° L'engagement de servir pendant 10 ans au moins dans l'instruction publique.

S'il est mineur, le candidat produira en outre une déclaration, aussi légalisée, de son père ou de son tuteur, l'autorisant à contracter cet engagement.

4° Une note signée de lui, indiquant le lieu ou les lieux qu'il a habités depuis l'âge de 15 ans.

5° Des certificats de moralité délivrés, tant par les chefs des Ecoles auxquelles il aura appartenu, soit comme élève, soit comme sous-maître, que par chacune des autorités locales préposées à la surveillance et à la direction morale de l'enseignement, conformément à l'article 46 de la loi du 15 mars 1850. (Maine-et-Loire.)

Le *Moniteur* du 6 publie les règlements et les instructions relatifs à la réception des officiers de santé, des pharmaciens, herboristes et sages-femmes de 2^e classe, ainsi que la circonscription des Facultés de médecine, des Ecoles supérieures de pharmacie et des Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie, en ce qui concerne la délivrance des certificats d'aptitude pour les professions d'officier de santé, de pharmacien, herboriste et sage femme de 2^e classe.

La circonscription de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rennes embrasse les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère.

La circonscription de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Nantes embrasse les départements de la Loire-Inférieure et du Morbihan.

La circonscription de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers embrasse les départements de Maine-et-Loire et de la Mayenne.

Le dimanche 7 janvier, un incendie considérable a détruit un moulin à Foulon, situé commune de Freigné, et appartenant à M. Lacadorais, de Candé.

Le feu a éclaté vers huit heures du matin, dans le moulin même, probablement dans une partie de ce bâtiment qui renfermait des fagots secs et des bourrées d'ajoncs. Tous les habitants du moulin étaient à la messe, à Freigné, et quand on put porter les premiers secours, les flammes s'élevaient déjà au-dessus du toit.

Les bâtiments ont été presque entièrement consumés sur une longueur de 40 mètres, à l'exception d'une aile qui a pu être en partie préservée, grâce au dévouement qui a été déployé par tous dans cette circonstance.

Le moulin était habité par plusieurs locataires, qui n'ont pu sauver qu'une faible portion de leurs effets et de leur mobilier.

La perte est évaluée à environ 7,000 francs. Les bâtiments incendiés étaient seuls assurés.

(Journal de Maine-et-Loire.)

FAITS DIVERS.

Dimanche dernier, un abordage a eu lieu, dans le canal de Bristol, entre deux steamers anglais, le *Sabrina* et l'*Erin-Queen*. Le *Sabrina*, sorti de Cumberland-basin, avec plusieurs passagers et un chargement, se trouvait, à dix heures trente minutes du matin, pris par un brouillard assez épais, lorsque, tout-à-coup, le second aperçut un steamer sur lequel il courait. L'alarme fut aussitôt donnée, les machines arrêtées, toutes les manœuvres exécutées, mais inutilement, car le *Sabrina* aborda l'*Erin-Queen* par le travers avec une telle violence, que ce dernier fut envahi par l'eau et ne tarda pas à s'enfoncer, malgré les secours que du *Sabrina* on lui apporta immédiatement.

L'*Erin-Queen* s'est échoué sur le South-West-Patch, où il est resté. Le *Sabrina*, qui a eu son taille-mer brisé et ses placards d'avant brisés en plusieurs endroits, est rentré à Bristol pour y recevoir des réparations.

L'*Erin-Queen* a été coupé au-dessous de sa ligne de flottaison; et, au moment de l'abordage, le second machiniste de ce bâtiment, qui était endormi dans sa cabine, a été précipité à la mer avec un bras cassé. Après avoir été un moment ballotté par les vagues, il a pu être heureusement sauvé.

On n'a eu, du reste, dans ce fatal accident, à déplorer la mort de personne. (Maine-et-Loire.)

Nous lisons dans la spirituelle Revue de Paris, publiée dimanche dans le *Pays*, par M. Eugène Guinet :

« Parmi les cartes de visites distribuées à profusion ces jours derniers, on en a remarqué quelques-unes d'un nouveau genre, sur lesquelles les visiteurs ont fait mettre leur figure au lieu de leur nom. Ces cartes-portraits sont obtenues par la photographie, c'est-à-dire que la ressemblance est d'une exactitude saisissante. Il n'y a pas plus à s'y tromper que si l'original faisait sa visite en personne.

» Le procédé n'est pas très-coûteux. Grâce aux progrès de l'art industriel, une première épreuve photographique se reproduit par l'impression, aisément et à peu de frais. On peut avoir un cent de cartes-portraits pour 25 francs. Comment un amateur se refuserait-il le plaisir de répandre les exemplaires de son image à raison de vingt-cinq centimes la pièce ?

» L'innovation a beaucoup plu, et son succès est assuré. Il y a bien quelques personnes qui se rendent justice et qui savent que leur nom vaut mieux que leur visage : celles-là resteront fidèles à l'ancien système. Quelques rigoristes, aussi, prétendront que, dans un grand nombre de conditions respectives, il est inconvenant de donner son portrait. — Mais vous verrez qu'en dépit des objections, la mode, avant peu, deviendra générale.

» On aura des cartes de diverses physionomies, selon la circonstance qui motivera la visite. Pour une visite ordinaire, vous laisserez la carte qui représentera votre figure dans son expression habituelle. Au Jour de l'an, vous distribuerez des cartes qui vous peindront avec un air de fête et de félicitation, le sourire sur les lèvres. S'il s'agit d'un compliment de condoléance, vous aurez des cartes qui vous montreront avec un visage attristé, le front chagrin, le regard mélancolique et douloureux.

» Pour prendre congé, au lieu des trois lettres symboliques P. P. C., qui jusqu'à présent annonçaient du départ, le visiteur apparaîtra sur sa carte, la tête coiffée d'une casquette de voyage et encadrée dans le vasistas d'un wagon de chemin de fer.

» Plusieurs élégants de premier ordre ont pris sous leur patronage les cartes nouvelles, et ont fait en image leurs visites du Jour de l'an. Leur exemple sera suivi avec empressement par la foule docile des imitateurs; mais, pour que la mode obtienne un triomphe complet, il faut qu'elle soit adoptée par les dames. Elle le sera, s'il est vrai que trois ou quatre merveilles dont on cite les noms aient annoncé la résolution formelle de prendre l'initiative à ce sujet. Quelques maris ombrageux s'effaroucheront d'abord à l'idée de voir le portrait de leur femme courir le monde sous forme de cartes de visites; mais ils finiront par s'incliner devant l'autorité de la chose jugée et approuvée par la mode, et ils en prendront leur parti, comme toujours.

» De sorte que bientôt une collection de cartes de visites, précieusement conservées, formera un musée dans lequel nous verrons figurer la société parisienne tout entière. A ce point de vue, l'innovation sera très-goûtée par les curieux de notre temps, et fera les délices des siècles futurs.

— M. Henry Riancey, dans l'*Union*, publie un article sur la Chine. Nous en citons le passage suivant emprunté aux renseignements que M. Huc a publiés sur ce pays.

« Il est vrai que l'industrie privée y a ses inventions qui feraient honte aux tapis-francs et aux garnis de Paris et de Londres. Jugez-en plutôt. A Pékin, on en est arrivé à fourrir un logement de nuit aux pauvres, moyennant un demi-centime. Ce merveilleux établissement se compose d'une salle immense remplie, sur toute sa surface, d'une épaisse couche de plumes de poule. Tout le monde y est admis pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux. Chacun fait son nid dans le duvet et dort comme il peut. Dans l'origine, l'administration fournissait une petite couverture à ses hôtes; mais les habitués étaient sujets à l'emporter, soit pour la vendre, soit pour s'en faire un manteau: l'établissement y perdait trop. Que fit-il? supprimer toute couverture, il n'osa. Voici ce qui fut imaginé: on a fabriqué une immense pièce de feutre qui abrite le dortoir entier; elle est percée d'une infinité de trous par où l'on peut passer la tête. Le jour elle est suspendue au plafond, comme un baldachin; le soir, à un signal donné, elles s'abaissent au moyen de plusieurs poulies, elle descend sur les locataires, et chacun y choisit son soupirail. Le matin, après plusieurs coups de tantam qui réveillent les dormeurs, la couverture remonte, et tout le monde doit déguerpir. »

— Le marché aux chiens n'est pas un des moins curieux à visiter parmi tous les marchés de Paris; il a sa physionomie à part. Ce marché se tient derrière le Jardin-des-Plantes, dans l'espace même réservé aux chevaux, tous les dimanches, de midi à deux heures. Rien n'est plus pittoresque à voir. Dans les stalles mêmes destinées à la race chevaline, on aperçoit, attachés par une corde, les chiens à vendre, les uns l'oreille basse et la queue entre les

jambes, les autres sautant et aboyant; c'est là qu'il faut aller chercher le chien perdu ou volé, et bienheureux celui qui, au bout de quarante-huit heures, reconnaît son Azor, tant on est habile en ce lieu à déguiser le quadrupède, surtout lorsqu'il a quelque valeur. Si un chien de prix est maigre, on l'engraisse promptement; s'il est gras, on sait bien vite le faire maigrir, puis on le tond, on lui coupe les oreilles ou la queue.

Le marché aux chiens attire la foule élégante; il y vient des équipages; de riches toilettes s'y montrent parfois et ne craignent pas de pénétrer dans ce lieu, où règne le plus souvent un vacarme à faire reculer un tambour-maître. On y voit pêle-mêle le kings-charles, ce favori des dames, qui se vend quelquefois jusqu'à 200 et 300 fr.; le roquet hargueux, l'affreux carlin de nos pères, le lévrier au corps fluat et à la tête fine, le chien d'arrêt, le danois à la robe tigrée et l'illustre pointer anglais, dont le poil se hérisse à la moindre émotion. Ce sont ces derniers que les amateurs paient 5 et 600 fr. Ici dort paisiblement le chien de Terre-Neuve; la repose d'un air méditant le chien philanthrope du mont Saint-Bernard; à côté grogne sourdement le dogue rébarbatif et le plus sombre boule-dogue à l'œil injecté de sang; plus loin voici d'horribles bêtes aux membres disgracieux et efflanqués, au poil hérissé, mais dont l'œil vif révèle une intelligence extraordinaire. Ce sont les chiens les plus rares et les plus chers, et maint conducteur de bestiaux ou berger ne donnerait pas pour 1,000 écus son fidèle *Turo* ou son terrible *Brise-Fer*. (Maine-et-Loire.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

La partie officielle du *Moniteur* publie un rapport à S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, fait au nom de la commission chargée d'étudier les différentes questions qui se rattachent à l'émigration européenne, par M. Heortier, conseiller d'Etat, directeur général de l'agriculture et du commerce, président et rapporteur de cette commission;

Puis un décret qui, est en conformité du rapport, règlemente l'émigration européenne.

Varna, 10 janvier. — « Les Français ont ouvert le feu de leurs nouvelles batteries, le 8, contre la batterie du Mat, et les ouvrages à l'ouest du fort Akhtiar. Leur feu a dominé celui des ouvrages russes. — Les Anglais sont prêts à ouvrir leur feu. (Morning-Advertiser.)

Des correspondances du camp devant Sébastopol, du 30 décembre, annoncent que l'amiral Lyons et plusieurs capitaines de l'escadre anglaise ont eu une longue conférence avec lord Raglan au quartier-général. (Morning-Herald.)

CHRONIQUE LOCALE.

La neige ne cesse de tomber depuis hier; il y en a 25 centimètres au moins dans les rues; et pourtant il y a eu une forte gelée cette nuit, le thermomètre marquait à sept heures 7 degrés au-dessous de glace. — La Loire charrie déjà des glaçons. P. GODET.

Nous aurons, demain 19, dans la salle de la Mairie, une soirée de magnétisme et de somnambulisme, donnée par M. Giraud-Duquesnois.

Ces deux mots éveillent tout d'abord dans l'esprit des idées de charlatanisme; on a été si souvent trompé, qu'on ne veut pas même ajouter foi aux faits les plus frappants et les plus incontestables. — M. Giraud-Duquesnois a compris cette objection toute naturelle, aussi divise-t-il son programme en deux parties.

Dans la première, qu'il nomme *Charlatanisme du Magnétisme*, il s'occupe seulement de choses amusantes; dans la seconde, il s'attache à la science, et obtient les plus mystérieux résultats du magnétisme.

Comme on le voit, cette soirée ne ressemblera guère à celles du même genre, auxquelles nous avons souvent été appelés; tout le monde sera donc bien aise d'assister à ces intéressantes expériences. P. GODET.

CAISSE D'ÉPARGNE.

AVIS IMPORTANT.

Les déposants sont invités :

1° A retirer de suite leurs livrets;

2° A y faire inscrire l'intérêt de 1854;

3° Et à se faire rembourser l'excédant de 1,000 fr.

Ceux qui manqueront à satisfaire de suite à ces prescriptions encourront des pertes d'intérêt.

Le Caissier, E. GUENOIS.

A LOUER PRÉSENTEMENT
Magasin et Appartements divers,
Situés rue St-Jean,
Occupés par M. Gréaud.
S'adresser à M. MENIER. (31)

Etude de M^e CHASLE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Et en détail

Le dimanche 21 janvier 1855,
à midi,

En l'une des salles de la mairie de Va-
rennes, par le ministère de M^e
CHASLE, notaire à Saumur.

LES BIENS

Ci-Après désignés,

Appartenant à M. FRAIMBAULT-ROUS-
SEAU fils, et situés sur la commune
de Varennes, savoir :

1^{er} Lot. Une maison, située à Gaure,
avec façade sur la route de Tours à
Nantes, divisée en trois corps de bâ-
timents, élevée d'un rez-de-chaussée,
un 1^{er} et un 2^e étage, greniers, cours
et jardin attenant, le tout d'une super-
ficie de 11 ares.

2^e Lot. 2 hectares 1 are 92 centia-
res de terre et rangées, au lieu dit la
Pièce-du-Carroy, situés proche la
Motte.

3^e Lot. 80 ares 49 centiares de terre,
situés au Loin-des-Prés.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire
à Saumur. (25)

Etude de M^e CHASLE, notaire à
Saumur.

A VENDRE

en détail,

PAR ADJUDICATION,

En la maison de la Vignolle,

Le lundi 29 janvier 1855, à midi,
Par le ministère de M^e CHASLE,
notaire à Saumur.

LE DOMAINE DE

LA GRANDE-VIGNOLLE,

Situé commune de Turquant et de Mont-
soreau, à 8 kilomètres de Saumur.

Appartenant à MM. de Joannis.

Cette Propriété consiste en maisons
de maître et de vigneron, vastes caves,
pressoir, cours, terrasses, jardins,
verger, prés, terres labourables et un
beau clos de vigne, entouré de murs de
clôtures, appelé le clos de la Grande-
Vignolle; elle sera divisée en 70 lots,
indiqués dans un plan déposé audit M^e
Chasle.

Plusieurs lots pourront être réunis.
La contenance totale de ce domaine
est de 25 hectares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire
à Saumur, place de la Bilange. (19)

A CEDER
DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé,

Situé Grand'Rue Saint-Nicolas, et fai-
sant le coin de la rue Courcou-
ronne.

S'adresser, pour traiter, chez M.
DION, notaire. (18)

HOTEL BUDAN

Quai de l'École et place de la Bilange, à Saumur.

Cet hôtel, le mieux placé sous le rapport des affaires et de l'agrément, est
près des voitures. — Le confortable en est connu.

Le magasin de comestibles qui en dépend est toujours des mieux approvi-
sionnés. La cave, l'une des meilleures de France, offre des vins exquis et à des
prix modérés. M. Budan ne parle pas du détail de ses comestibles, que tout le
monde connaît.

La marée y arrive toujours deux fois par semaine, seulement la position
(chaude) du magasin n'en permet pas l'étalage.

Diners petits et grands au meilleur marché possible, à la ville et à la cam-
pagne; peu importe la distance, il transporte son matériel.

Le fameux fromage de Styton vient d'arriver.

Le dépôt du café Torréfié de Brisset de Bourges prend chaque jour une nou-
velle faveur. (641)

CLASSE DE 1854.

M. DUTOUR, agent d'affaires à Angers,

S'empresse de porter à la connaissance des familles qu'il
s'occupera cette année, comme par le passé, de remplacements mi-
litaires, à des conditions raisonnables.

Il ose espérer que, d'après l'empressement qu'il a mis à exécu-
ter ses traités dans des temps difficiles, les pères de famille, lui
accorderont leur confiance pour traiter.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU père, propriétaire à Saumur,
muni de ses pouvoirs. (711)

A Paris, chez M. DUSACQ, Libraire agricole, rue Jacob, 26,
Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la
Maison rustique du 19^e siècle, est le plus complet des recueils agricoles français;
il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 44 pages in-4° sur 2 colonnes, avec
de nombreuses gravures. (Prix, franco, 12 fr. par an.)

MM. SOMMAIRE DU N° DU 3 JANVIER 1855.

MOLL	Defrichement des Landes.
HEUZÉ	Culture du Sorgho sucré.
BONNEMANT	De l'agriculture du Morbihan.
ROBINET	Bondes hydrauliques et bouchons en gutta-percha.
HEUZÉ	Navet boule d'or.
DE LAVERGNE	Du commerce des grains.
DUPEYRAT	Evaluation du fumier.
D'ALMÉNO	Calcination de la terre pour absorber les engrais liquides.
BAUDEMONT	De la perfection dans l'espèce bovine.
DELBET	Sur les plantations de la Champagne.
ROLAND	Anneau nasal à vis pour maintenir les taureaux.
REMY	Race bovine charollaise.
BORIE	Etat de la fabrication du sucre de betterave.
BARRAL	Chronique agricole de la 2 ^e quinzaine de décembre.
DE LA TRÉHONNAIS	Concours de Smithfield et de Birmingham.
BORIE	Tableau régulateur des droits d'entrée et de sortie pour les grains.
DUVAL	Revue commerciale de l'Algérie.
BORIE	Revue commerciale de la 2 ^e quinzaine de décembre.

Ce Numéro contient dix-huit gravures.

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

Par MM. Vilmorin, Naudin, etc., auteurs de l'*Almanach du Bon Jardinier*,
sous la direction de M. Decaisne, de l'Académie des Sciences, professeur de
culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1^{er} et le 16 du mois, avec 24
gravures coloriées, une par n°. (Prix, franco, 9 fr. par an.)

Ce Numéro contient la gravure coloriée du *Rubus biflorus*.

MAISON RUSTIQUE DU XIX^e SIÈCLE

Avec plus de 2.500 gravures représentant tous les instruments, machines et appareils,
races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BAILLY, BIXIO ET MALPEYRE,

Cinq vol. in-4°, équivalant à 25 vol. in-8° ordinaires. 39 fr. 50 c.

Tous les articles sont signés. — Toute personne qui place six exemplaires reçoit
le septième gratis.

LE BON JARDINIER POUR 1855,

PAR MM. POITEAU, VILMORIN, DECAISNE, NEUMANN ET PÉPIN.

1 volume in-12 de 1644 pages. — Prix : 7 francs.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Sau-
mur, rue Cendrière, n° 8.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

D'un exploit de Dixmier, huissier
à Saumur, en date du 18 janvier 1855,
enregistré,

Il appert :

Que dame Rose Boucheteau, épouse
de Gabriel Durand, ancien marchand
de bois, avec lequel elle demeure,
commune de Chacé, a formé : contre
M. Kernéis, Théobald-Joseph-Guil-
laume, teneur de livres à Saumur,
syndic de la faillite de son mari, une
demande en séparation de bien, et a
constitué M^e Segris, avoué à Saumur,
à l'effet d'occuper pour elle sur cette
demande.

Pour extrait,

(32) SEGRIS, avoué.

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Peltier.

S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

AVIS.

On demande pour la campagne un
DOMESTIQUE sachant soigner un
cheval et faire un jardin.

Ne pas se présenter sans être muni
de bons certificats.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

Un APPARTEMENT, au 1^{er} étage,
rue d'Orléans, n° 8, composé de deux
chambres, petit vestibule, cave et
grenier.

S'adresser au sieur CATHELINÉAU,
concierge de ladite maison. (678)

A LOUER

Présentement

Une PETITE MAISON, Grand'Rue,
49, appartenant à M. Daburon et joi-
gnant la sienne,

Occupée par M^{me} veuve Piette.
S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou
à M. DABURON. (679)

Découverte incomparable par sa vertu.

**EAU TONIQUE
PARACHUTE DES CHEVEUX**

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour
arrêter promptement la chute des che-
veux; elle en empêche la décoloration,
nettoie parfaitement le cuir chevelu,
détruit les matières grasses et
pellicules blanchâtres; ses proprié-
tés régénératrices favorisent la repro-
duction de nouveaux cheveux, les
fait épaisir et les rend souples et bril-
lants, et empêche le blanchiment; CA-
RANTE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen,
rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Sau-
mur, chez Eugène Pissot, coiffeur-
parfumeur, rue Saint-Jean, n° 2.
PRIX DU POT : 3 FR. (411)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la
Sous-Préfecture et de la Mairie.

RECETTES

**DES VINS FACTICES, DES BOISSONS DE FRUITS,
DES CIDRES ET DES POIRÉS, etc.**

Le *Moniteur des Connaissances utiles et pratiques* a publié, dans ses derniers numéros, toutes les recettes vraiment pratiques qui existent pour fabriquer les vins factices,
qui permettront de suppléer à la disette des vins de raisin.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* contient le résumé de tout ce qui se publie en France et à l'étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile, concernant l'agriculture,
— le jardinage, — l'industrie manufacturière et commerciale, — les inventions, — l'hygiène, — les substances alimentaires, — les recettes de famille, — la médecine, —
la chirurgie, — la pharmacie domestique, — la médecine vétérinaire, etc. — Ce journal est publié le 23 de chaque mois. — On s'abonne à partir du 1^{er} janvier 1854, rue
de Seine-Saint-Germain, 12, à Paris. — Prix : 4 fr. par an. — Envoyer un mandat sur la poste au nom de M. L. FAVRE, directeur. (549)

Fu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné